



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INFOS

N°11

SEPTEMBRE-OCTOBRE
2019



SPECIAL RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES

Pour cette nouvelle lettre d'information, pas de retour sur la précédente espèce, le Lézard des murailles. Nous allons prendre un peu de hauteur pour ce numéro consacré aux réseaux écologiques. Vous avez sans doute entendu parler de corridor, Trame Verte et Bleue, continuité écologique, etc. Mais qu'est-ce que c'est et pourquoi s'y intéresser ?

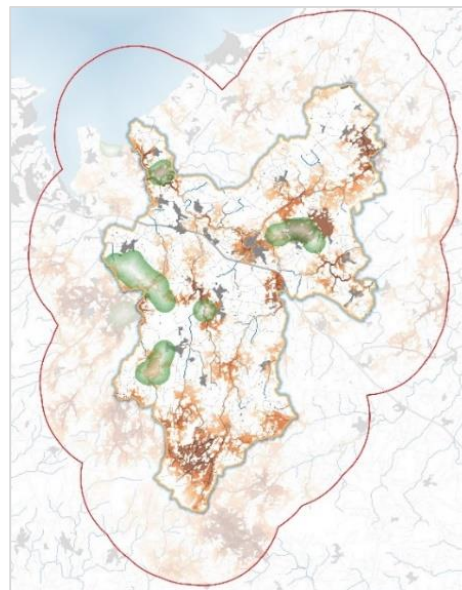
Tous ces termes font référence à un seul et même concept, celui de réseau écologique. En guise d'entrée en matière, prenons un exemple : notre Rainette verte (Atlas de la biodiversité infos n°3).



Au printemps, cette jolie grenouille se reproduit dans un point d'eau généralement bien exposé au soleil et dépourvu de poisson. Une fois la reproduction terminée, elle regagne un site terrestre, dans un rayon de quelques centaines de mètres, où elle passe le reste de l'année. Lorsqu'elle se déplace sur la terre ferme, la Rainette verte affectionne particulièrement les lisières et broussailles en évitant le cœur des forêts, les grandes cultures et les espaces trop urbanisés. Cet ensemble de milieux qui permettent à l'espèce d'accomplir son cycle de vie correspond au réseau écologique. Si celui-ci est en bon état de conservation, il permettra le maintien de l'espèce à long terme. Dans le cas contraire, elle disparaîtra.

La carte ci-contre, réalisée dans le cadre de nos recherches sur le territoire d'étude, est un exemple de réseau écologique pour cette espèce.

On y voit en vert les secteurs où l'espèce a été observée. En marron, ce sont les zones où l'espèce peut potentiellement se déplacer. Plus c'est foncé, plus il est important de préserver cet espace pour les mouvements de l'espèce.





SE DÉPLACER POUR ACCOMPLIR SON CYCLE DE VIE

Comme nous l'avons vu avec la Rainette verte, la seule prise en compte des espaces remarquables ne suffit pas à préserver la biodiversité. Les activités humaines (artificialisation des sols, agricultures intensives, réseaux de transport, etc.) impactent le déplacement des espèces. On parle de fragmentation. Or, ces déplacements sont nécessaires au maintien des populations et des individus, que ce soit pour s'alimenter, se reproduire ou encore s'abriter. Ils ne sont possibles que si les besoins des espèces sont respectés. Un animal strictement forestier ne traversera pas

une prairie par exemple.

Et à ce niveau, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Alors que certaines espèces n'ont pas de mal à se déplacer dans une multitude d'habitats différents, d'autres ne peuvent évoluer que dans des écosystèmes spécifiques du fait de leur biologie. Pour ces dernières, le bon état du réseau écologique dépend non seulement de la disponibilité de ces milieux, mais aussi de leur agencement vis-à-vis des capacités de déplacement de l'espèce.



Le paysage du **Triton ponctué** n'est pas le même que celui du **Tarier pâle**.



L EXEMPLE DE LA HAIE BOCAGÈRE

On arrive aisément à visualiser cette notion de réseau écologique en prenant pour exemple la haie bocagère. On comprend rapidement qu'un réseau dense et continu de haies sera un bon support aux déplacements d'espèces forestières pour qu'elles rejoignent un boisement.

Ces mêmes haies peuvent être un habitat à part entière pour d'autres espèces. C'est le cas par exemple du

Muscardin (Atlas de la biodiversité infos n°5). Une haie peut donc être un support au déplacement **et** un habitat d'espèces.

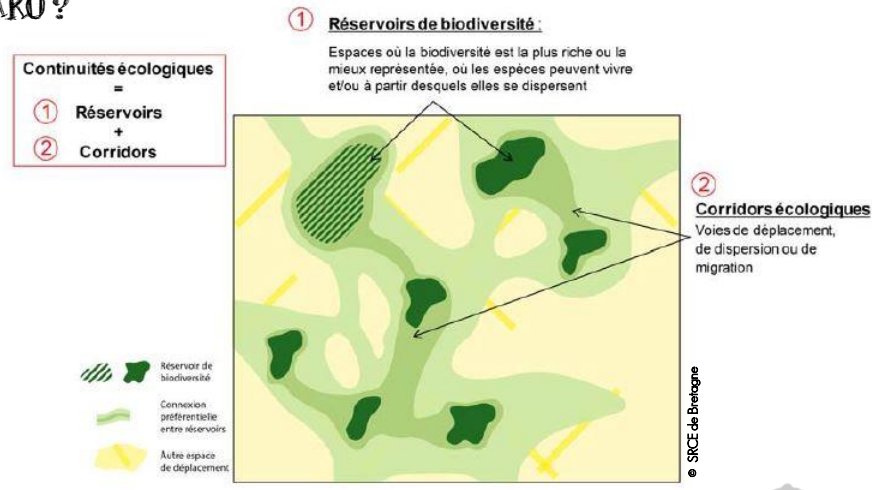
Mais une haie peut aussi être une barrière en freinant la propagation de certains organismes. Rôle fort utile en agriculture pour lutter contre les « ravageurs ».

Sans aller plus loin, la complexité du concept de réseau écologique se dessine. En pratique, il est donc souvent

plus aisé d'adopter une approche par « sous-trames paysagères » : identifier un réseau écologique pour chaque ensemble de milieux de même nature. Par exemple, en parlant de la sous-trame forestière, il est facilement compréhensible que les éléments qui la constituent doivent être favorables au maintien des espèces forestières, que ce soit en tant qu'habitat ou pour permettre des déplacements.

LA TRAME VERTE ET BLEUE, KESAKO ?

C'est une politique publique visant à identifier et restaurer ces fameux réseaux écologiques à différentes échelles du territoire français. La TVB est en résumé le socle du tissu du vivant ; la trame verte faisant référence aux milieux terrestres et la trame bleue aux milieux aquatiques. Les réseaux écologiques sont ici appelés « continuités écologiques ». Ces dernières correspondent à un ensemble de corridors écologiques **et** de réservoirs de biodiversité.





ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

INFOS



RIEN NE VAUT UN PETIT EXEMPLE

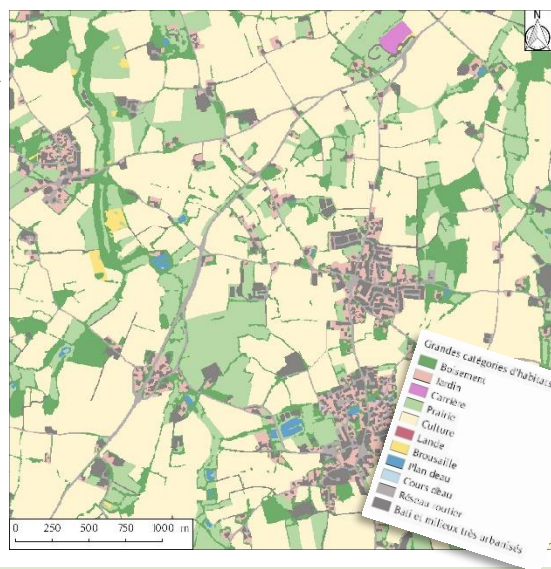
Pour illustrer cette notion de réseaux écologiques, nous allons vous présenter ici un bref aperçu de notre démarche.

Choix de la sous-trame.

La cartographie des habitats réalisée sur le territoire (Atlas de la biodiversité infos n°3 et 7) a permis d'identifier les sous-trames sur lesquelles nous pouvions travailler.

Par exemple, les reliquats de landes sont tellement éparpillés et de faible surface (hors Landes de La Poterie), qu'une étude du réseau de landes ne pourra fournir des données exploitables.

Nous allons ici nous attarder sur une partie des résultats obtenus concernant les sous-trames forestières et bocagères (pour la partie réseau de haies) qui ont été traitées ensemble. On parlera ici de la sous-trame boisée.



Choix de l'espèce

L'Ecureuil roux est un bon candidat pour étudier la sous-trame boisée. Ce choix se fait selon plusieurs critères : une écologie spécifique vis-à-vis de la sous-trame considérée, des capacités de déplacement bien connues et la présence de l'espèce sur le territoire.

L'analyse commence par l'extraction des taches d'habitat de l'espèce. La carte ci-contre montre les boisements d'au moins 500 m².

Le principe de l'analyse est le même qu'une demande d'itinéraire routier pour aller d'un point A à un point B. Sauf que la mesure se fait ici entre chaque tache d'habitat dans la limite des capacités de déplacement de l'espèce (200 m ici). De plus, elle concerne des distances de moindre coût. Chaque grande catégorie d'habitat se voit en effet attribuer un coût qui correspond à la difficulté qu'un individu va avoir à traverser l'habitat considéré.

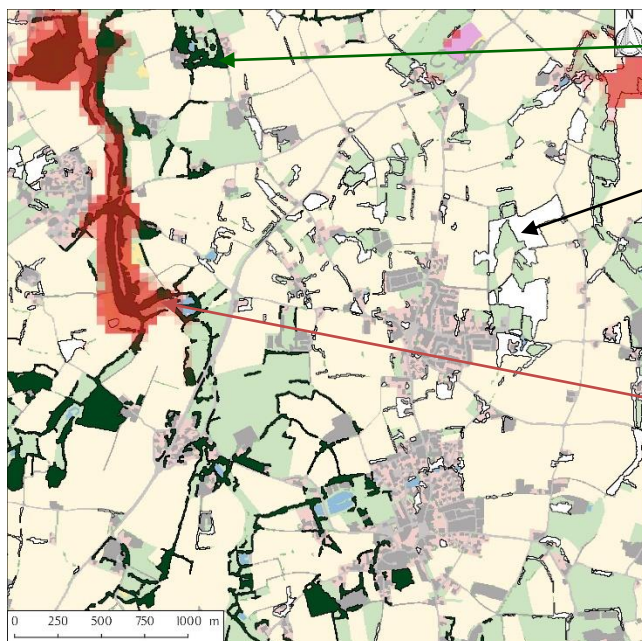
Pour l'Ecureuil roux, les habitats boisés vont être très faciles à traverser (coût faible). En revanche, la traversée d'une lande sera plus difficile (coût élevé).



Résultats des analyses

Une fois validées par l'intermédiaire des observations récoltées sur le terrain, ces analyses permettent de proposer des scénarios de connectivité. Ils mettent en avant une image du réseau existant qu'il convient de préserver. Ils permettent également d'orienter les politiques en terme de reconquête de la biodiversité.

À partir de cette carte, il est ainsi possible de hiérarchiser les secteurs les plus pertinents pour replanter des haies par exemple. Ici, l'objectif serait de reconnecter les taches blanches au réseau.



Tache verte, milieu boisé relativement bien connecté au réseau.

Tache blanche, milieu boisé déconnecté du réseau.

Les éléments en rouge ont été déterminés à partir d'un autre type d'analyse. Sans entrer dans les détails, ils peuvent être assimilés à des réservoirs de biodiversité.



L'ESPÈCE DU MOIS

Sa robe jaune et noire ne laisse guère de doute : place à la Salamandre tachetée

Je ne suis pas un triton !

Des doigts non palmés, une section de queue ronde, voilà au moins deux caractères qui la distinguent des bons nageurs que sont les tritons. En effet, palmures et queue aplatie latéralement traduisent une certaine adaptation à la vie dans l'eau. De fait, notre salamandre

a les pieds sur terre et cherche à y rester.

Même l'accouplement, ou amplexus, se déroule sur le plancher des vaches. Au bout de quelques mois, la femelle cherchera un petit point d'eau pour y



déposer ses larves. Et oui, elle ne fait décidément rien comme les autres. La Salamandre tachetée est vivipare. La femelle porte ses œufs bien après l'éclosion et donne naissance à des larves complètement développées.

Couleurs vives en toute discrétion !

Tout le monde connaît ses taches d'un beau jaune vif sur fond noir. Une telle robe bariolée annonce souvent la couleur dans la nature : « je suis toxique ». Le venin de la salamandre est effectivement très toxique, mais qu'on ne s'y trompe pas, elle demeure totalement inoffensive. A-t-on déjà entendu parler d'une attaque de salamandre ? Quant au venin, il suinte de sa peau si elle se sent en danger. Comme c'est une espèce protégée, il n'y a aucune raison de la toucher. Quand bien même cela

devait arriver, un lavage des mains suffira.

Malgré ses couleurs ardentes, la Salamandre tachetée sait se faire discrète ! Elle évolue de nuit, par temps humide, dans les forêts de feuillus et le bocage, ses habitats de prédilection. Il n'est cependant pas impossible d'en trouver dans nos jardins. En journée, elle cherche des caches fraîches et humides pour se mettre à l'abri : pierre, souche, tas de bois, sous les feuilles, etc.

À vos observations

De par son mode de reproduction, la Salamandre tachetée n'entreprend pas de véritable migration comme la plupart des amphibiens se reproduisant dans l'eau. En revanche, on note deux périodes d'activité plus marquées correspondant à la mise bas au printemps et à l'automne. C'est à ce moment qu'il faut aller observer les

adultes, par temps humide voire pluvieux, et sans lune ni vent.

Comme il y a deux périodes de mise bas, les larves sont observables toute l'année. Elles sont à chercher de nuit dans de petits points d'eau tels que des flaques, des petites mares, des ornières. On les trouve même dans les fontaines et

lavoirs. D'ailleurs, si vous en observez dans ces milieux où les rives sont abruptes, assurez-vous qu'il y ait une échappatoire. En effet, les adultes ne sont pas bons nageurs. De fait, une femelle venant mettre bas dans un point d'eau risque de se noyer si elle ne peut revenir sur la terre ferme.

Aidez-nous à améliorer la connaissance sur la répartition de cette espèce en nous envoyant vos observations !!
Ces données renforceront la prise en compte des enjeux de biodiversité sur le territoire.

